

**Aux représentantes
et représentants des médias**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'archéologie et le génie civil profitent à l'économie

Neuchâtel, le 30 octobre 2023. Dans sa thèse de doctorat soutenue à l'Université de Neuchâtel, Paul Jobin démontre l'existence de relations à la fois complexes et fructueuses entre les domaines de l'archéologie et du génie civil. Ou comment les vestiges anciens viennent influencer le calendrier et la réalisation des aménagements pour l'économie future, en Suisse.

Pour Paul Jobin, « l'archéologie moderne a changé depuis des décennies. Elle n'est pas uniquement la science du passé et des objets anciens, mais une discipline qui pousse divers acteurs du territoire à mener un véritable dialogue entre le passé et le futur ». Les différentes personnes impliquées dans le développement du territoire devraient par conséquent adopter une posture de coopération, plutôt que d'opposition.

Archéologie préventive

Dans son travail de doctorat, l'archéologue met en lumière les relations et la coopération parfois difficile mais nécessaire entre la multitude d'acteurs concernés par les projets de développement économique impliquant le territoire. Le patrimoine culturel et les découvertes archéologiques servent à planifier les aménagements actuels et futurs sur un territoire et non pas à les empêcher de voir le jour. Ce point de vue s'appuie sur l'archéologie préventive, qui permet de concilier sauvegarde du patrimoine archéologique et développement territorial.

Dans ce cadre, les projets de nouveaux aménagements, ou de nouvelles constructions, sont examinés à la lumière de la carte archéologique – dont la gestion est opérée par les services archéologiques cantonaux. Cette démarche d'archéologie préventive permet d'évaluer le risque archéologique et les vestiges potentiellement menacés par de nouvelles constructions (bâtiments, infrastructures, équipements, etc.). « Les solutions que trouvent les ingénieurs civils participent à la connaissance archéologique et permettent d'observer de nouveaux faits archéologiques dans le terrain. C'est ce qu'on appelle du win-win », détaille encore Paul Jobin.

Etudier, valoriser, aménager

Concrètement, on constate sur le terrain une intervention des archéologues en amont des chantiers de construction, qui réalisent des sondages de diagnostic à l'aide de pelles, ou un suivi des terrassements. En fonction des découvertes effectuées, ces deux types d'opérations peuvent aboutir à la mise en œuvre d'une fouille archéologique. Dans ce processus, il convient d'obtenir le meilleur compromis temporel et financier pour l'ensemble des parties concernées, constituées d'une multitude d'acteurs.

« Lorsque cette multitude d'acteurs développe des projets ensemble, on a la garantie que les projets ne vont pas porter atteinte au patrimoine. Car si des objets anciens sont trouvés, on pourra non seulement étudier et valoriser ces objets, mais aussi envisager des aménagements qui incluront la part historique du terrain ». Ces démarches impactent la négociation sur l'aménagement du territoire, car les interprétations vont fournir des représentations sur le territoire concerné.

Référence bibliographique :

Paul Jobin, *Entre patrimoine culturel et génie civil : l'intégration de l'archéologie au sein de la construction des routes nationales (1958-2012), l'exemple de la Suisse occidentale*, Thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines, Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité.

Contact :

*Paul Jobin, Docteur en archéologie de l'Université de Neuchâtel,
Tél. +41 32 889 18 87, paul.jobin@ne.ch*